

DAS HES-SO en Médiation de conflits Spécialisation dans le champ familial

Devenez médiatrice ou médiateur
FSM au service du couple et de la
famille

- ✓ Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice professionnel de la médiation familiale
- ✓ Apprendre à accompagner les individus dans les diverses crises qui ponctuent la vie du couple et de la famille
- ✓ Expérimenter son savoir dans des situations réelles



Une formation reconnue par la
Fédération Suisse des
Associations de Médiation (FSM)

Introduction

Dans le prolongement du « CAS Médiations de conflits » délivré par la HETS Genève qui est un prérequis, le « DAS médiation de conflits – spécialisation dans le champ familial » constitue une spécialisation visant le développement de compétences spécifiques à la gestion de conflits dans le champ de la médiation familiale.

Les personnes au bénéfice du « CAS Médiation de conflits » ou d'une formation de base en médiation de conflits jugée équivalente et délivrée par un autre institut de formation agréé par la FSM peuvent être admises à la spécialisation.

L'ensemble de la formation se compose de 5 modules dont les deux premiers (1 & 2) sont acquis dans le CAS : Les modules 1 à 2 se déroulent sur 20 jours de cours à raison de 2 jours par mois sur une durée d'une année.

Le DAS se déroule sur 26 jours de cours à raison de 2 jours par mois environ sur 18 mois : Il comprend 3 modules au total (3 & 4 & 5), une expérience pratique sous forme de 40 heures de stage et un travail de diplôme.

Des enseignements obligatoires asynchrones sont relayés sur Moodle et participent à la qualité de la formation hors des heures d'enseignements présentiel

En plus des journées de formation, un travail personnel d'environ 400 heures est à prévoir pour les lectures, les travaux écrits, l'observation et la participation à des médiations.

L'ensemble du cursus (CAS + DAS) est une formation reconnue par la Fédération Suisse des Associations de médiations FSM et forme à la fonction professionnelle de médiateur-trice FSM, spécialisé-e en médiation familiale.

Objectifs

Acquérir les compétences spécifiques requises pour pouvoir exercer la profession de médiateur-trice dans l'accompagnement de couples et de familles en difficulté.

Développer un regard critique et réflexif sur ses propres modes d'agir professionnels.

Intégrer progressivement une posture professionnelle de personne médiatrice, conforme aux préceptes déontologiques.

Titre délivré

DAS (Certificate of Advanced Studies) HES-SO

35 ECTS

Une attestation de participation est délivrée aux participant·e·s inscrit·e·s à un ou des modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant·e a répondu aux exigences d'évaluation.

Public

Professionnel-le-s œuvrant dans les domaines du travail social, de la santé, de la psychologie, de la gestion ou du champ juridique.

Compétences visées

Le DAS forme aux compétences nécessaires à l'exercice professionnel de la médiation familiale et plus spécifiquement, dans les transitions familiales touchant la séparation et le divorce. Il aborde aussi, dans une vision renouvelée de la famille, ce qui touche par exemple aux rapports entre générations, à la protection de l'enfance, à l'accompagnement des crises qui ponctuent les différentes étapes du cycle de vie de toute famille.

Dans une visée interdisciplinaire, un accent prioritaire est mis sur les actes et les postures spécifiques liés aux dispositifs de médiation familiale ainsi que sur les attentes des champs professionnels connexes, telles la justice (civile ou pénale) ou la santé.

Organisation et contenu

Les contenus seront abordés sous forme d'apports théoriques et méthodologiques, de démonstrations, de simulations, de jeux de rôles et d'analyse de la pratique.

Des spécialistes de diverses disciplines et champs d'interventions permettront aux participant.e.s d'acquérir une solide formation, à la fois sur le plan pratique et méthodologique (droit de la famille, spécialistes de l'écoute de l'enfant, ..).

L'échange d'expériences et le partage entre pairs est favorisé et stimulé.

Le stage de 40 heures permet aux participant.e.s de développer leurs compétences dans la conduite du processus de médiation familiale avec le soutien avisé et expert du/de la professionnel.le accompagnant.e sur le terrain, ce en situation réelle de médiation. Des séances de supervision en équipe de pairs, accompagnées par un superviseur formé viennent soutenir les apprentissages sur le terrain et affiner les compétences réflexives des participant.e.s.

Module III – Exercices et pratique supervisée 5 ECTS

Stage et analyse de la pratique de médiation familiale. Observation puis participation à titre de co-médiateur-trice de la pratique de la médiation familiale en vue de l'acquisition d'une pratique autonome.

Module IV – Spécificités de la médiation familiale 10 ECTS

Connaissances des enjeux, intégration méthodologique du processus de la médiation familiale et de chacune de ses étapes et apports disciplinaires utiles à la conduite de processus de médiation, notamment en lien avec le judiciaire.

Module V – Travail de diplôme en médiation familiale 4 ECTS

Recherche, analyse et réflexion personnelle sur un thème issu de la médiation familiale, touchant à des questions de posture professionnelle et d'éthique d'intervention.

Validation de la formation

La validation est faite selon l'échelle ECTS.

Chacun des modules fait l'objet d'un travail de validation.

Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (à 90% au moins).
- Avoir préalablement suivi et réussi le CAS médiation de conflits de la HETS ou un programme de formation éligible conformément à l'article 3.5 du règlement des études
- Avoir obtenu la validation des 3 modules de formation spécifiques du DAS, selon les exigences consignées dans le règlement d'études.
- Avoir payé la totalité du coût de la formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Calendrier (sous réserve de modification)

2022 - 2023

25 et 26 janvier 2022	15 et 16 novembre 2022
22 et 23 février 2022	6 et 7 décembre 2022
22 et 23 mars 2022	7 février 2023
26 et 27 avril 2022	7 mars 2023
13, 14 et 15 juin 2022	4 avril 2023
20 et 21 septembre 2022	9 et 10 mai 2023
25 et 26 octobre 2022	6 et 7 juin 2023

Lieu de formation

Les sessions de formation auront lieu à la HETS Genève

Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'une haute école en travail social ou jugé équivalent.
- Avoir validé avec succès les modules 1 et 2 du « CAS Médiation de conflits ou une formation de base en médiation jugée équivalente.
- Être en pratique professionnelle depuis 3 ans au moins dans un domaine proche de la médiation familiale.

Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalence des modules.

L'admission se fait sur dossier.

La sélection des candidat-e-s se fait sur dossier. Des entretiens individuels sont possibles.

Dans la lettre de motivation, le la candidat.e explicitera les objectifs de son projet de formation, en les articulant avec son parcours professionnel (passé, présent et futur). »

Si le nombre de dossier est supérieur au nombre de places projetées pour ce DAS (environ 24), une commission pédagogique de sélection composé du responsable du DAS et de la responsable du CEFOC examineront les dossiers des candidat-e-s

Les critères d'appréciation sont :

- La date de dépôt du dossier d'inscription au DAS
- La diversité des profils de formation et professionnels du public
- L'appréciation de la rigueur de la lettre de motivation selon les critères suivants :
 - Capacité à nommer son expérience et à la projeter dans un futur projet professionnel
 - Capacité réflexive et critique sur son parcours de vie personnel et professionnel
 - Qualités rédactionnelles déployant la motivation et la capacité à s'engager dans un parcours de formation exigeant.

Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : CHF 200.-, non remboursable.

Coût de la formation : CHF 7'800.-, payables avant le début de la formation.

Chèque annuel de formation

Les participant·e·s genevois·e·s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) ou sur le site www.geneve.ch/caf.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils-elles reçoivent ou non des subsides

Responsable du programme

Monika Schumacher

monika.schumacher@hesge.ch

Contact

Secrétariat de la formation :

Sophie Henzelin

das-mediation.hets@hesge.ch

Tél. 022 558 66 09

Haute école de travail
social de Genève, CEFOC

Rue des Voisins

1205 Genève

Tél. 022 558 57 00

www.hesge.ch/hets/das-mediation

L'ensemble des activités de formation continue de la HES-SO Genève est certifié EduQua.